

Championnats jurassiens de concours multiples (directives 2024)

Lieu date et heures.

- Stade des Prés Domont à Alle
- Samedi 28 septembre 2024 dès 9h00
- **Inscription** des athlètes et des commissaires jusqu'au **Dimanche 15 septembre 2023 à 23h59**.

Personne de contact : Jean Cattin (jeanli@bluewin.ch)

Finances d'inscriptions.

Le paiement des inscriptions doit être effectué jusqu'au jour du concours. En cas de non-paiement, les athlètes pourront se voir exclus de la participation aux championnats. Le versement est à effectuer sur le compte bancaire : BCJ, compte N°425.533.246.67 ; IBAN : CH66 0078 9042 5533 2466 7.

Disciplines.

Les disciplines offertes aux catégories d'athlètes sont celles figurant sur l'horaire provisoire ci-joint.

Longueur et lancer du poids.

Le nombre d'essais est limité à trois.

Hauteur.

Le nombre d'essais est illimité pour toutes les catégories. L'échelle des hauteurs va de 5cm en 5cm, puis de 3cm en 3cm, selon un tableau remis au chef de l'emplacement.

Attention depuis cette année, il y a la hauteur également pour les filles U14.

Ligue des pépites AJA.

Les **3 premiers U10W et U10M** de la Ligue des pépites AJA seront invités personnellement par la présidente de l'AJA à participer dans la catégorie U12.

Le classement final ainsi que les podiums seront donnés dans les trois catégories U10, U12, U14 filles et garçons lors de ces championnats multiples. (voir horaire).

Distinctions.

Les athlètes classés dans le premier tiers de chaque catégorie recevront une médaille.

Le titre de champion jurassien sera décerné dans toutes les catégories.

Les athlètes hors concours non pas droit aux médailles et distinctions.

Challenges des membres d'honneur.

Les résultats obtenus lors de cette manifestation seront pris en compte pour l'attribution des challenges.

Les organisateurs attribueront également durant cette manifestation le **Challenge « Gregory Gerber »** qui récompensera le meilleur sprinteur (homme ou femme) sur la distance de 100m selon la table FSA.

Règlement :

1. L'athlète (homme ou femme) qui obtient le plus de point selon la table FSA sur 100m recevra le challenge « Gregory Gerber » pour une année ;
2. Ce même athlète recevra également une enveloppe pour sa performance ;
3. Le challenge sera définitivement remis à un athlète s'il le gagne 3 fois en 5 ans.

Engagement des juges de concours.

Inscription obligatoire des juges de concours !!!

Les juges de concours doivent être présent à leur emplacement respectif selon l'horaire qui leur sera indiqué lors de la manifestation.

Un juge de concours qui devra s'absenter en cours de journée est responsable de chercher et d'informer son remplaçant.